SOCAMEL S'ENGAGE
DANS UNE DÉMARCHE RESPONSABLE AMBITIEUSE

En tant que leader mondial de la distribution des repas dans le médico-social, SOCAMEL intègre de plus en plus les enjeux RSE à sa stratégie de développement et travaille depuis plusieurs mois sur différents projets.

Parmi eux, l'adoption d'un nouveau fluide frigorigène pour anticiper les nouvelles réglementations et préserver l'environnement et les personnes. Mais également l'amélioration de la durabilité des équipements avec l'utilisation affirmée de l'inox pour la construction de ses chariots repas.

LE CHOIX DE L'INOX

L'inox 304 est traditionnellement la référence pour le matériel professionnel de restauration. Cet acier composé de nickel et de chrome garantit la stabilité, la solidité et la résistance à l'oxydation. L'inox 441 (ou acier inoxydable ferritique et magnétique TNB) ne contient pas de nickel et émet donc moins de gaz à effet de serre. Dans la construction de ses produits, SOCAMEL utilise en priorité l'inox 441 quand son usage reste possible.

EQUIPEMENT ROBUSTE ET DURABLE

Nos chariots sont souvent utilisés dans des environnements contraignants et parfois malmenés avec des fermetures au claquage répétées, des tractages de chariots dans des conditions difficiles, de nombreux chocs lors du service et du conditionnement des plateaux, ainsi que des lavages agressifs et intensifs.

Nous avons toujours utilisé l'inox pour assurer la robustesse et la qualité de nos produits. Pour des raisons économiques et de respect de l'environnement évidentes, l'inox nous semble incontournable pour concevoir nos équipements et leur assurer une longue durée de vie, une très bonne résistance aux vibrations, aux chocs, aux lavages.

Facile à souder et à former, l'inox garantit une structure de machine robuste en optimisant les épaisseurs de feuille, il limite la quantité de matière consommée et le poids du chariot. Ce constat, sur le poids et la robustesse, reste vrai face à l'utilisation de l'aluminium, malgré sa réputation d'être plus léger.

L'INOX EST VERTUEUX

L'Inox est recyclable indéfiniment et son empreinte carbone est faible, 5 fois inférieure à l'aluminium. Par exemple, pour fabriquer 1kg de matière première, l'inox 304 produit 3.44kg de CO^2 contre 17 kg de $C0^2$ pour l'aluminium[1]

Sa fabrication est peu énergivore. Suivant les sources et les énergies de transformation utilisées, l'inox nécessite jusqu'à 4.75 fois moins d'énergie que l'aluminium pour être fabriqué (40 Mj/kg contre 190 Mj/kg)[2].

Enfin, l'inox ne nécessite pas de traitements spécifiques contre la corrosion.

MAINTENANCE FACILITÉE

Nous utilisons une visserie inox pour assurer une fixation de qualité. Il n'y a donc pas de risque d'oxydation galvanique[3]. En effet, l'emploi de deux matières différentes peut provoquer un phénomène d'oxydation et entrainer des difficultés sur le retrait des vis durant une opération de maintenance à moyen et long terme.

L'inox donne aussi la possibilité de polir les panneaux usés et abimés afin de rajeunir les équipements existants.

LIMITE LES RISQUES

Bien que l'aluminium ou l'inox soient autorisés au contact alimentaire, l'inox résiste mieux à la corrosion contrairement à l'aluminium dont les propriétés alimentaires peuvent s'altérer.

L'inox est un moins bon conducteur thermique que l'aluminium réduisant les pertes calorifiques avec l'extérieur.

UN NOUVEAU FLUIDE FRIGORIGÈNE ECO RESPONSABLE

Sur le marché des chariots repas, à partir du 1er janvier 2022, la règlementation F-GAS interdit la fabrication et la commercialisation d'équipements avec un circuit frigorifique hermétiquement scellé intégrant des fluides frigorigènes ayant un GWP (Global Warning Potential) ou un PRG (Potentiel de Réchauffement Global) supérieur à 150. Des mesures prises en faveur de l'environnement afin que notre industrie participe aux efforts nécessaires pour atteindre la neutralité carbone en 2050, objectivé par l'UE.

La réglementation s'arrête aux circuits hermétiquement scellés, les circuits ouverts plus sensibles aux fuites sont, pour le moment, exemptés. Cependant, cette règlementation devrait évoluer dans les prochaines années, notamment sur les conditions d'application mais aussi sur la révision des taux de GWP. SOCAMEL a pris les devants et souhaite s'inscrire dans une dynamique responsable et d'anticipation des évolutions potentielles de la réglementation F-GAS.

- Nous faisons le choix de rester sur un circuit hermétiquement scellé qui limite les risques de fuites de gaz couteuses pour l'environnement et assure une qualité de performance
- Nous travaillons depuis de nombreuses années sur le remplacement des gaz utilisés dans la production de froid. Ce travail a été amorcé en 2018 avec une 1ère bascule sur du R452A en remplacement du R404A, pour passer à un GWP inférieur à 2500. Le choix de ce gaz était aisé car sans impact sur la production et la performance des chariots repas. En revanche, à cette époque, nous ne pouvions pas trouver la solution définitive car les constructeurs de compresseur et les fournisseurs de gaz n'avaient pas encore pris position.

Depuis janvier 2022, les fabricants de compresseurs ont retenu plusieurs gaz, ce qui nous a permis d'avancer sur notre choix final.

Appliquer cette réglementation dès aujourd'hui, c'est opter pour un gaz reconnu, qui restera facile à acheter pour les appareils neufs et les opérations des services après-vente. Comme dans l'automobile, les producteurs de gaz s'étant vu appliquer des quotas d'émission de CO^2 à 840 T en 2021, ils ont rapidement commencé la commercialisation de gaz à faible GWP. Il est donc intéressant de passer à ces fluides plus respectueux de l'environnement car leurs prédécesseurs sont d'ores et déjà plus rares et couteux.

Pour notre marché, 3 choix étaient envisageables : le R454C / R455A (un mélange de gaz HFO et HFC), le R290 (plus connu sous le nom de propane) et **le R1234YF** (un gaz pur type HFO). **Nous avons opté pour ce dernier.**

Le R1234YF

RESPONSABLE

Un choix responsable, c'est choisir le gaz le plus respectueux de l'environnement avec un GWP très faible de 4 soit 99,9%[4] moins important que le R404a ou R134a.

CHOIX UNANIME

Un gaz pérenne, éprouvé et référencé à l'international. Également utilisé pour les climatisations de voiture, c'est un choix d'avenir même si la réglementation est amenée à évoluer. Il sera toujours disponible et à des coûts maitrisés.

LIMITE LES RISQUES

Un critère de sécurité, il est peu inflammable (classe de sécurité A2L), non toxique pour l'homme à faible concentration, et nous l'utilisons dans des circuits hermétiquement scellés pour limiter le risque de fuite.

A savoir, la réglementation EN 60335-2-89 *impose au fabricant de matériel qu'il réalise* une analyse de risques *pour définir le volume maximal de charge de fluide (en fonction de son taux d'inflammabilité, du risque d'étincelle électrique et du volume de la pièce)*

PERFORMANT

Un système efficace grâce à un fluide pur sans glissement de température qui garantit dans la durée le niveau de performance de nos chariots.

MAINTENANCE FACILITÉE

Une maintenance simplifiée aux faibles occurrences. C'est un gaz pur et stable qui nécessite peu de maintenance. Aucune dérogation spéciale n'est requise pour son usage et il n'est pas nécessaire de disposer d'une formation particulière.

EN RÉSUMÉ

SOCAMEL en tant que leader mondial de la distribution des repas en collectivité, est, et se doit d'être avant-gardiste sur l'évolution des règlementations, le respect de l'environnement et des personnes tout en garantissant la performance et la durabilité de ses équipements dans le temps. Le cheminement pour intégrer le gaz R1234YF sur ses appareils a été long, a nécessité des efforts de recherches et de nombreux tests. Aujourd'hui, nos clients peuvent investir dans des équipements d'avenir, respectueux de l'environnement dont le niveau de performance reste intact et durable.

Suivez-nous :

LinkedIn : @SOCAMEL | @Groupe GUILLIN
Instagram : @Groupe GUILLIN
YouTube : Groupe GUILLIN
www.socamel.fr

SOCAMEL
BY GUILLIN

[1] *https://www.strategie.gouv.fr/publications/evaluer-lexternalite-carbone-metaux*

[2] *https://www.lemoniteur.fr/article/energie-grise.891974*

[3] *https://www.canada.ca/fr/institut-conservation/services/formations-apprentissage/ateliers-en-personne/corrosion-galvanique.html*

[4] *http://frimagas.com/non-classe/les-gwp-des-fluides-704.html/*

#weprotectyourfood